

## HAUTE AUTORITÉ DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET POUR L'ÉGALITÉ

### Délibération n° 2005-3 du 23 mai 2005 portant approbation du budget d'exécution 2005 de la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité.

Sur le rapport du Directeur Général, le Collège de la Haute autorité approuve le budget d'exécution 2005 tel que défini dans le tableau ci-après.

Il sera rendu compte au Collège de l'exécution de ce budget étant entendu qu'à l'intérieur de la section de fonctionnement de personnel d'un montant de 2 843 607 euros (pour un effectif de 50 agents permanents), les comptes 63 et 64 restent fongibles entre eux. Il en est de même pour les comptes 60, 61 et 62 dans la section hors personnel dotée d'un montant de 4 656 393 euros.

		2005
N° de compte		
Fonctionnement de personnel		2 843 607
nombre d'agents:		50
63	Impôts et taxes	257 002
64	Charges de personnel	2 586 605
641	Appointements du personnel	1 363 770
645	Charges de sécurité sociale et prévoyance	1 012 260
647	Autres charges sociales	210 575
Fonctionnement hors personnel		4 656 393
60	Achats	670 800
61	Autres charges externes	2 628 405
	Locations	1 608 728
	Charges locatives et de copropriétés	197 891
	Entretiens et réparations	230 770
	Assurances	20 938
	Etudes et recherches	400 000
	Divers (documentations, abonnements, ...)	170 079
62	Autres services extérieurs	1 357 188
	Honoraires (procédures judiciaires, référés, ...)	500 000
	Informations, publications, relations publiques	450 000
	Frais d'acheminement	18 750
	Déplacements/missions/reception	234 688
	Frais postaux et de télécommunications	140 625
	Services bancaires et assimilés	2 500
	Divers (frais de recrutements)	10 625
<b>Total</b>		<b>7 500 000</b>

#### Dont charges régionales de fonctionnement unitaire

		2005
Frais de personnel par délégation		
personnes par délégation		1
Charges de personnel et Impôts et taxes		34 375
Fonctionnement par délégation		
fonctionnement		50 625
<b>Total</b>		<b>85 000</b>

Nombre de délégations	2005
	3

Pour le Collège  
Le Président

